

Abidjan, le 12 janvier 2023

23e réunion du Processus consultatif informel
sur les océans et le droit de la mer
05-09 juin 2023

Contributions de la Côte d'Ivoire sur le thème :
« Les nouvelles technologies maritimes : défis et opportunités »

INTRODUCTION

Les océans et les mers couvrent 72 % de la surface de la Terre. Ils jouent un rôle fondamental dans l'équilibre environnemental, social et économique de tous les pays du monde. Ils demeurent très importants pour notre patrimoine, notre culture et notre économie, et sont essentiels à toute vie sur terre. En explorant nos liens avec les océans, nous découvrons à quel point nous sommes étroitement rattachés à ces immenses plans d'eau, et les répercussions que peuvent avoir nos activités quotidiennes sur leur santé.

Sur le plan écologique, ils abritent non seulement une immense variété de vie marine et interviennent dans la régulation du climat mondial : ils échangent de la chaleur et des gaz avec l'atmosphère grâce aux courants et aux vents qui balayent la surface de la mer, produisent également la moitié de l'oxygène que nous respirons, régularisent la température de la Terre, et soutiennent la majeure partie de la biodiversité de notre planète.

Au niveau socioéconomique, ils sont une source vitale de protéines animales pour des milliards de personnes à travers le monde. Plus de 50 % de la population mondiale vit sur les côtes. Ce chiffre pourrait s'élever à 75 % d'ici 2025. Creuset de quantités considérables de minéraux précieux et de ressources énergétiques, tels que pétrole, gaz, sel, métaux précieux, ils contribuent au transport de 90 % des marchandises du commerce international circulent par voie maritime. Ils fournissent du travail à 140 millions de personnes dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, et encore plus d'emplois indirects dans les secteurs liés à la mer (commerce des produits de la mer, navigation, tourisme, exploitation minière offshore, activités militaire et scientifiques, loisirs nautiques...).

Sur le plan géostratégique, la diversité de ses ressources (bois tropical, uranium, ressources halieutiques, etc.), en l'occurrence pétrolières, font des océans et des mers un pôle d'attractivité au niveau mondial.

Cette maritimisation de l'économie mondiale est confrontée, depuis quelques décennies, à plusieurs défis sécuritaires transnationaux et interdépendants qui affectent son potentiel maritime, sapent ses efforts de développement et mettent en danger les moyens de subsistance de ses communautés locales. Les menaces recensées sont, à titre principal, la piraterie, la pêche INN et la surexploitation des ressources ainsi que les trafics divers (armes, stupéfiants, êtres humains, contrebandes...) qui sont des actes de criminalité par nature transfrontières.

Parmi les mesures de lutte, les nouvelles technologies peuvent être citées. Elles se retrouvent au cœur des activités maritimes et constituent de réels moteurs de développement pour le secteur

maritime. Son importance a conduit l'OMI, lors de la Journée mondiale de la mer 2022, a opté pour un thème sur les nouvelles technologies nouvelles. Ce thème ouvre un débat plus large sur l'orientation du secteur des transports maritimes et sur la manière dont la technologie peut être exploitée pour un avenir plus durable. Il incite également à examiner plus avant comment la numérisation et l'automatisation peuvent soutenir les transports maritimes.

Les nouvelles technologies maritimes sont liés aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment les ODD 13 et 14 sur la lutte contre les changements climatiques et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines ; l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure ; et l'ODD 17, qui souligne l'importance des partenariats et de la mise en œuvre pour la réalisation de ces objectifs.

Compte tenu des enjeux des nouvelles technologies maritimes, le Processus Consultatif Informel sur les Océans et le Droit de la Mer s'est intéressé à la question en invitant ses Etats membres à faire une communication sur le thème : « LES NOUVELLES TECHNOLOGIES MARITIMES : DEFIS ET OPPORTUNITES. »

Avant de donner notre position sur les défis (II) et les opportunités (III) des nouvelles technologies, il nous paraît judicieux de mettre en exergue quelques efforts de la Côte d'Ivoire pour consolider et accroître son potentiel maritime (I).

I – QUELQUES EFFORTS DE LA COTE D'IVOIRE POUR CONSOLIDER ET ACCROITRE SES ATOUS MARITIMES

A. ATOUS MARITIMES DE LA CÔTE D'IVOIRE

État d'Afrique occidentale baigné au sud par l'[océan Atlantique \(golfe de Guinée\)](#), la Côte d'Ivoire est limitée à l'est par le [Ghana](#), au nord par le [Burkina](#) et le [Mali](#), à l'ouest par la [Guinée](#) et le [Liberia](#).

À côté de quatre grands fleuves et lagunes en communication dans leur majorité avec l'océan atlantique, la Côte d'Ivoire dispose d'une façade maritime d'environ 550 km, de deux ports qui contribuent à faciliter ses échanges extérieurs. Ses espaces maritimes valent environ 2/3 de sa superficie terrestre. Elle dispose d'un plateau continental étendu de près de 14 660 km² dans l'océan Atlantique.

Riche en hydrocarbures et en ressources halieutiques, la Côte d'Ivoire nourrit de nombreux espoirs dans le domaine de la recherche et de l'exploitation pétrolière et gazière. Cette présence de l'océan Atlantique a favorisé le développement de plusieurs entreprises auxiliaires de

transport maritime ainsi que la pratique de la pêche et des activités liées à l'industrie de pêche. Consciente de son potentiel maritime, la Côte d'Ivoire a pris quelques mesures afin de booster son économie maritime.

B. QUELQUES MESURES PRISES PAR LA COTE D'IVOIRE POUR ACCROITRE SON POTENTIEL MARITIME

Afin d'accroître le potentiel de son secteur maritime, le Gouvernement ivoirien a décidé de certaines mesures pour :

- améliorer l'attractivité et la compétitivité de ses ports maritimes par la modernisation et la création de terminaux, par l'élargissement du tirant d'eau du Port Autonome d'Abidjan ;
- par la modernisation et le renforcement du cadre juridique maritime ivoirien en ratifiant plusieurs conventions maritimes internationales et en adoptant depuis 2017 un code maritime ambitieux et de ses textes d'application. Ce cadre légal et réglementaire demeure favorable à l'éclosion d'un secteur privé maritime dynamique capable de faire face aux enjeux de la mondialisation ;
- soutenir le renouvellement des flottes de pêche en prenant en compte les technologies innovantes et en facilitant l'installation des jeunes ;
- redynamiser la flotte de commerce ivoirienne par une politique d'ouverture du pavillon ;
- définir une stratégie de lutte contre la pollution maritime et lagunaire et de préventions des changements climatiques qui peuvent entraîner des catastrophes à des échelles non maîtrisables par l'adoption d'un nouveau code de l'environnement et des textes d'applications afférents ;
- renforcer le cadre institutionnel de l'Administration maritime par la création d'une Inspection Générale des Services des Affaires Maritimes et Portuaires
- renforcer l'Action de l'Etat en Mer dans les eaux sous souveraineté et juridiction ivoiriennes en repensant la Stratégie Nationale de l'Action de l'Etat en Mer.

En dépit de ces efforts, il faut convenir que le développement de l'économie maritime ivoirien exige des solutions innovantes et des systèmes de gestion rigoureux. L'appropriation par la Côte d'Ivoire des nouvelles technologies pourrait constituer un levier crédible à même d'y parvenir. Pour y parvenir, la Côte d'Ivoire doit répondre à certains défis.

II. DEFIS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LA COTE D'IVOIRE MARITIME

A quels prix la Côte d'Ivoire peut profiter des avantages des nouvelles technologies maritimes ?
Quels défis pour la Côte d'Ivoire en ce qui concerne l'appropriation des nouvelles technologies maritimes ?

A l'analyse, ces défis sont multiples et s'articulent autour :

- **DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES.**

Les solutions technologiques pour une économie maritime durable doivent également profiter aux personnes. Il ne faut donc pas négliger son impact sur les personnels maritimes. Ce qui induit la nécessité d'une formation. Il paraît inéluctable, dès lors, d'envisager l'enseignement des technologies maritimes dans les universités maritimes africaines telles que l'Université maritime régionale (RMU) au Ghana et l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) en Côte d'Ivoire. L'adoption d'une politique de promotion de la formation maritime et de l'étude des technologies maritimes n'est que plus jamais cruciale.

- **DE L'ADAPTATION DU DROIT MARITIME AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES MARITIMES.**

Les nouvelles technologies pourraient dépasser le droit maritime. Les nouvelles technologies telles que le navire sans équipage et le connaissement électronique invitent à repenser en profondeur certains principes fondamentaux du droit maritime. Ainsi, de nombreuses questions se posent avec la "déshumanisation" ou l'absence d'équipage. Elles sont inhérentes aux thématiques de sécurité, d'employabilité des marins et surtout de responsabilités. L'importance de ces bouleversements devrait de manière concomitante, bouleverser le droit qui en découle. Cette adaptation concerne également le droit de l'assurance maritime. Les nouvelles technologies s'accompagnent de nouveaux risques de natures diverses dont le monde maritime, particulièrement les professionnels des assurances n'ont pas encore la maîtrise. L'assurance maritime, incontournable dans la quasi-totalité des activités qui se déroulent, se trouve confrontée à ces risques. Cela implique que le droit de l'assurance maritime doit se réinventer à partir de solutions innovantes pour faire face à ces risques nouveaux.

- **DE LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME DE LUTTE CONTRE LA PERTE D'EMPLOIS.**

Il est de notoriété que le changement technologique est un processus complexe, non linéaire, incertain, et conduirait, en règle générale, à des phases de destruction d'emplois.

Il s'avère pour les Etats africains, en l'occurrence la Côte d'Ivoire, de mettre en place un mécanisme afin de mieux lutter contre la perte d'emplois provoquée par la survenance des nouvelles technologies.

- DE L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE FINANCEMENT.

La digitalisation et la dématérialisation sont de vraie valeur ajoutée pour la chaîne de transport, la gestion des espaces et des engins portuaires ainsi que la modernisation des terminaux portuaires, des navires et de leurs équipements. Elles ont un coût et interrogent sur l'intensité du capital à investir. Il nous importe de trouver des solutions financières concrètes afin de répondre aux exigences des nouvelles technologies maritimes. A ce titre, l'assistance fournie à travers les accords de coopération technique peut être dans un premier temps une réponse adéquate par l'octroi de fonds pour l'acquisition d'équipements nécessaires en ce qui concerne les nouvelles technologies.

Qu'en est-il des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies ?

III – OPPORTUNITES DECOULANT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES MARITIMES POUR LA COTE D'IVOIRE

Les nouvelles technologies présentent plusieurs opportunités pour la Côte d'Ivoire.

- Elles pourraient assurer Une meilleure protection du milieu marin ivoirien. La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique sont devenues des enjeux sociétaux à l'échelle globale et de plus en plus encadrés juridiquement par des normes contraignantes. Les nouvelles technologies peuvent pousser les armateurs vers un comportement plus vertueux à l'égard de l'environnement marin. Ce qui contribuerait à rendre nos mers propres et plus surs.
- Les nouvelles technologies sont une arme efficace pour endiguer l'insécurité Maritime grandissante dans nos eaux. Les espaces maritimes africains regroupent un nombre de plus en plus important de menaces qui lancent un défi à l'Afrique ainsi qu'à la communauté internationale. Les zones économiques exclusives (ZEE), qui s'étendent jusqu'à 200 miles nautiques à partir de la côte, sont par définition vastes et donc difficiles à surveiller. L'une des solutions pour dépasser ces contraintes est d'investir de manière stratégique dans le secteur des nouvelles technologies maritimes. Ces dernières permettraient de couvrir de grands espaces, de recueillir des informations à une fraction du coût de l'observation directe et de fournir des données qui bonifieraient la lutte contre l'insécurité maritime.

- Les nouvelles pourraient être un levier important de lutte contre la congestion et la pollution dans les ports ivoiriens. L'augmentation continue du trafic maritime entraîne une congestion portuaire et des coûts commerciaux supplémentaires, mais elle accroît aussi les niveaux de bruit et de pollution atmosphérique. Cette congestion et ses conséquences pourraient être améliorées grâce à une meilleure utilisation de la donnée en temps-réelle, notamment pour connaître avec précision l'heure d'arrivée des navires, information essentielle dont peu de ports disposent. Les nouvelles technologies permettront une estimation du temps d'arrivée des navires plus précis que celles actuellement à disposition du Port Autonome d' Abidjan. Elles favoriseront la réduction du temps d'attente des navires. Cela induirait une fluidité du trafic permettant de ce fait une meilleure rentabilité de nos ports. De même, avec l'augmentation du trafic mondial et la taille toujours plus importantes des navires, les ports verraient leurs problématiques environnementales amplifiées. C'est pour répondre à ces enjeux que l'adoption d'une stratégie active de surveillance environnementale couplée à un système intelligent capable de discerner les sources de pollution est aujourd'hui si pertinente. Les nouvelles technologies pourraient favoriser des actions préventives pour éviter des pics de pollution et surtout identifier les sources de pollutions issues du Port ou d'acteur tiers et donc de déterminer la responsabilité de ces derniers. Les nouvelles technologies pourraient permettre un meilleur partage de l'information entre les acteurs et donc une plus grande transparence qui engendre une meilleure image du Port au sein de son l'écosystème./